n° 96

Le magazine d'informations municipales

Juillet 2012

www.divonnelesbains.fr

Je vis à

Divonne les Bains

C'est l'été !

Numéros utiles

Mairie de Divonne-les-Bains

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 7h30 • 12h / 14h • 17h
mardi : 8h • 17h non stop
mercredi : 8h • 12h / 14h • 17h
jeudi : 8h • 12h / 14h • 19h30
vendredi : 8h • 12h / 14h • 17h

Accueil : 04 50 20 03 49 / Fax : 04 50 20 47 87

Station Passeport
Rendez-vous obligatoire : 04 50 20 47 65

Cabinet du maire : 04 50 20 47 00
Fax : 04 50 20 01 40
secretariat.maire@divonne.fr

Numéro vert : 08000 01 220

Police municipale : 04 50 20 02 76
du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00

Esplanade du Lac

Billetterie et renseignements : 04 50 99 00 75
mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 18h00
mercredi : 10h00 à12h00 et 14h00 à 18h00

Médiathèque Correspondances :
04 50 99 02 91
De septembre à juin
mardi : 14h00 à 18h00
mercredi et samedi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 • vendredi : 15h00 à 19h00

Office de Tourisme : 04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
Espace jeunes : 04 50 20 29 15
Centre de loisirs : 04 50 20 30 93
Crèche « Les Petits Loups » : 09 53 47 02 51
École d'Arbère : 04 50 20 29 57
École maternelle du Centre : 04 50 99 17 40
École primaire du Centre : 04 50 20 02 65
École des Hameaux :
04 50 20 76 70 ou 04 50 20 04 39
Collège Marcel Anthonioz : 04 50 20 10 52

Services publics

Sous-Préfecture de Gex :
04 50 41 51 51 • Fax : 04 50 41 42 87
Préfecture : 04 74 32 30 00
Trésor Public de Gex : 04 50 41 51 03
Hôtel des Impôts de Bellegarde :
04 50 56 69 40
Communauté de Communes du Pays de Gex : 04 50 42 65 00
Inspection de l'Enseignement Primaire :
04 50 40 76 60

Environnement

Les déchets à Divonne

• **centre ville et immeubles** : mardi et vendredi
• **hameaux tout habitat** :
lundi / vendredi immeubles seulement
• **collecte sélective** : mardi

Contact Déchets CCPG : 04 50 99 12 01
ou dechets@ccpg.fr
Pour les particuliers : 0 800 800 215
(n° vert gratuit pour commande de poubelles et composteurs, problèmes de collecte)
Pour les commerçants et artisans :
04 50 42 26 41 (commande de bac, facturation de la redevance spéciale/TEOM)
Pour les déchetteries
(ouverture 7 jours /7, sauf les jours fériés)
Versonnex • 04 50 42 74 74
Péron • 04 50 59 14 64
Saint-Genis-Pouilly • 04 50 42 09 41
« Allô encombrants » : AGCR (structure d'insertion) au 04 50 20 65 86 (collecte des encombrants ménagers à domicile, sur simple appel téléphonique, pour les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie)

Sogedo (eau potable) : 04 50 41 55 19
SDEI (assainissement) : 04 74 28 78 28
CCPG eau et assainissement : 04 50 40 84 48

Météo France : 08 92 68 02 01 ou le 32 50

Emploi

Service emploi jeunes (CCPG) :
04 50 20 32 27
Permanences en mairie le 1er et 3ème mardi du mois de 14h30 à 17h00
Pôle Emploi : 39 49
Permanence pour les bénéficiaires du RSA le 3ème jeudi de chaque mois en mairie

Transports

Aéroport de Genève : 0041 22 717 71 05
Aéroport de Lyon Saint-Exupéry :
0 826 800 826
SNCF Divonne : 36 35
Bus TPN " Nyon-Divonne-Coppet " :
0041 22 994 28 40
Noctambus : 0041 900 022 021

Taxis :
J.M. Martinez : 06 22 30 43 67
G. Lion : 06 80 16 52 01
G. Aubertinaz : 06 75 77 55 86
J. Debaud : 06 07 66 54 47
L. Lemaire : 06 07 05 56 03
H. Janin : 06 07 29 22 66
Th. Favre : 06 09 43 75 19
A. Kazza : 06 25 65 17 61

Social • Santé

Permanences en mairie :

ADAPA : Jeudi de 10h00 à 12h00
04 50 42 38 30 ou adapa@adapa01.com
Assistante sociale :
mardi et jeudi : 9h00 à 12h00
sur rendez-vous au 04 50 41 54 62
Conseil social : 1er et 3ème lundi du mois 9h00 à 12h00 • 04 50 20 47 64

Infirmière puéricultrice :
jeudi (semaines impaires) : 9h00 à 12h00
04 50 41 54 62
CRAM (caisse retraite) : 4ème jeudi du mois : de 9h30 à 12h00 en accueil tout venant et de 14h00 à 16h30 en accueil sur rendez-vous au 0821 10 69 10 (avant d'appeler, préparez votre n° de sécurité sociale)
OR.GE.CO. (consommateurs) :
vendredi : 9h30 à 12h00

Restos du Cœur :
Mardi de 14h00 à 16h00 • 04 50 20 94 81
Accueil Gessien : 04 50 41 61 82
Centre médico-social de Gex : 04 50 41 54 62
Maison de retraite "Résidence des Anciens" 04 50 20 12 35
CLIC (Centre Local d'Insertion et de Coordination gérontologique) 04 50 41 04 04
Infirmière (soins à domicile)
Madame Mougey • 04 50 20 79 94
Service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.) : 04 50 41 47 12
lundi au vendredi : 8h30 à 12h00
Nous, les Nounous : 04 50 20 58 09
Sécurité sociale "C.P.A.M." de Bellegarde :
Permanence tenue à la mairie de Gex le 1er lundi du mois sur rendez-vous uniquement au 0 820 904 122
Groupement Transfrontalier Européen
08 92 70 10 74
S.O.S. Animaux : 04 50 41 74 80
Le Vestiaire (vente et collecte de vêtements, derrière l'Hôtel de Ville)
Ouvert le mardi de 14h00 à 17h00, le 1er et 3ème samedi du mois de 9h30 à 11h30
Dépôt de vêtements : le jeudi de 14h00 à 16 h00
Collecte de Sang : Sylvie Laracine
04 50 20 72 10
Hôpital Local du Pays de Gex :
04 50 40 38 38 • 160 rue Panissod à Gex
Hôpital de Saint-Julien : 04 50 49 65 65
Hôpital de Annemasse/Bonneville :
04 50 87 47 47
Hôpital d'Annecy : 04 50 63 63 63

Numéros d'urgence

Pompiers (centre de secours) : le 18
Gendarmerie : 04 50 20 00 20 ou le 17
Urgences médicales et paramédicales : appelez le 15
Urgence électricité (ERDF) : 0 972 67 50 01
Urgence gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

Panne éclairage public :
n° vert 0 800 609 490
Ambulances : St-Genis-Pouilly :
04 50 20 60 82
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 00 61
Médecins de garde : appelez le 15
Pharmacies de garde : 3231

FLASH INFO'
Lettre d'information de la ville de Divonne-les-Bains

En complément des informations que vous retrouvez dans votre journal, abonnez-vous au Flash Info', la lettre d'information électronique de la ville de Divonne-les-Bains. Rendez-vous sur www.divonnelesbains.fr et laissez-vous guider !

État civil

Cet état civil n'est pas exhaustif car une autorisation est nécessaire pour la publication de chaque nom.

« Ils viennent agrandir la famille divonnaise »

Nicole GUBLER ESPIRITO	le 17 juillet 2011 à Genève
Yanis LE GOULAS	le 16 janvier 2012 à St Julien
Matis OURAHMOUNE	le 31 janvier 2012 à St Julien
Jaad BENSOUDA	le 2 février 2012 à Meyrin
Joseph RIJ	le 8 mars 2012 à St Julien
Sacha GASPART	le 19 mars 2012 à Metz-Tessy
William LEFEVRE BOURREL	le 21 mars 2012 à St Julien
Basile PERDU	le 2 avril 2012 à Nyon
Jade TRIKI PROST	le 17 avril 2012 à Annemasse
Manon LEVESQUE	le 23 avril 2012 à Annemasse
Marie-Lou GARNIER	le 4 mai 2012 à St Julien

« **Longue vie et bonheur à ces nouveaux-nés** »

« Unis pour le meilleur et pour le pire »

Michaël CLEMENT et Chantal CADOUX	le 11 février 2012
Bernard CADOUX et Annick PIGNARD	le 19 mai 2012
Redouane SABER et Youssra BOUJIDA	le 19 mai 2012
Rached EL OUADNI et Fatima MEHDAOUI	le 2 juin 2012

« **Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux** »

« Ils nous ont quittés »

Claude ASSANDRI	le 11 février 2012 à Chambéry
François CLÉMENT	le 23 février 2012 à St Julien
Renée ANCEAUX née VIALIS	le 27 mars 2012 à Divonne
Rosina SMITH-GILLESPIE née ZUMAETA	le 10 mai à Gland
Mahin BAKHTIARI-SARLAK née MANOUTCHERI	le 20 mai 2012 à St Julien
Yvette LAVERSIN née BILLOIRE	le 26 mai à St Julien
Guy CASTELLOS	le 4 juin 2012 à Hauteville-Lompnes
Gérard RIDOUX	le 4 juin 2012 à St Julien

« **Aux familles éprouvées, nos sincères condoléances** »

Erratum : Etat civil du n°95 :
Naissances : Ela IZGI au lieu de Ayhan IZGI

Édito

Au sein de l'agglomération franco-valdo-genevoise qui, sous l'influence de Genève, se construit chaque jour sous nos yeux, Divonne doit occuper une place à part.

J'entends si souvent des critiques en provenance de Haute-Savoie mais aussi de l'Ain, dans le Pays Bellegardien comme dans le Pays de Gex, sur l'urbanisation galopante qui ronge nos espaces naturels et nos espaces agricoles, générant l'encombrement de nos routes et modifient nos paysages. Désormais, cette situation appelle à préserver des espaces de verdure, de tourisme et de loisirs utiles à cette vaste région.

C'est ce que veut le conseil municipal en développant des activités touristiques nouvelles : ce sera une nouvelle piste sur l'hippodrome pour l'organisation d'une course PMU, ce sera prochainement la rénovation des thermes, c'est encore l'installation d'un club hippique à proximité du champ de courses, ou encore quelques projets hôteliers qui restent à l'étude par le service d'urbanisme.

Il a fallu trouver un nom à cette région : de nombreux habitants se sont prononcés par Internet et ont choisi « le Grand Genève ».

Nous vivons dans le périmètre d'influence de cette grande cité.
Cela a des avantages mais comporte aussi des inconvénients.
Il ne tient qu'à nous que ces inconvénients soient réduits au strict minimum.
Il ne tient qu'à nous que Divonne ne perde pas son identité.
Il ne tient qu'à nous que Divonne reste cet espace de verdure et de tranquillité.
C'est ce à quoi nous nous attacherons désormais : faire exister un coin de France dans une grande région internationale, coin de France où vivent nos traditions, nos cultures et où l'on sait encore bien vivre !

Etienne BLANC
Député-Maire de Divonne-les-Bains

P5

P8

P10

P11

Sommaire JvD

n° 96 • Juillet 2012

Actions

P5 • Futur centre équestre : le dossier avance
• Zoom sur la taxe d'aménagement
P6 • Plan canicule 2012
• Vote du compte administratif
• Les travaux en bref
P7 • Vos élus
• Zoom sur un service : la Police Municipale

Dossier

P8 et 9 • Les nouveautés de votre été
• Baignade, glisse et plaisirs de la plage
• L'hippodrome prend une envergure nationale
• Un golf de l'hippodrome refait à neuf
• Les thermes font peau neuve

Culture

P10 • La nouvelle saison de l'Esplanade du Lac
• Les actualités de la Médiathèque Correspondances

Initiatives

P11 • Le Lec pilier de la vie associative divonnaise
• Laëtitia Caminade psychologue psychotérapeute

Directrice de Publication : Jacqueline Chorand • **Rédacteur en chef** : Bénédicte Guillot • **Rédaction** : Marion Belliot, Bénédicte Guillot, Françoise Pellaton, Carole Riegel, Jean-Baptiste Laval, Justine Sarron.
Participation au magazine : Élus : Alain Kespy, Nathalie Franck • Services : Dominique Chenillot, Géraldine Guillot, Hélène Oyer-Leroy, Marie-France Tadla.
Crédit photos : Ville de Divonne-les-Bains, Fotolia, Christelle Viviant.
Mairie de Divonne-les-Bains • contact@divonne.fr • Tél. 04 50 20 03 49 • Fax 04 50 20 47 87 • Création graphique et réalisation : Graphem39 • 09 70 77 74 13 • graphem39@orange.fr
Impression : Imprimerie Delta (Imprim'vert) • 04 78 90 48 40 • studiodelta@imp-delta.com • Édité à 6 000 exemplaires et distribué par Médiapost.

Imprimé sur papier cyclus print (100% recyclé) avec des encres végétales.
Le label Imprim'vert garantit la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO 14 001 protection de l'environnement.

Retrospective

La résidence du Crêt de la Neige inaugurée en présence de Roselyne Bachelot

Pour son dernier jour de voyage officiel, la ministre des solidarités et de la cohésion sociale a souhaité se rendre à Divonne pour inaugurer le nouvel EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). C'est donc en présence des résidents et de leur famille que Roselyne Bachelot a pu découvrir le 22 mars dernier un bâtiment fonctionnel, « un véritable lieu de vie ». La ministre a tenu lors de son discours à saluer le dynamisme du projet et à féliciter l'ensemble du personnel de l'EHPAD pour son travail.

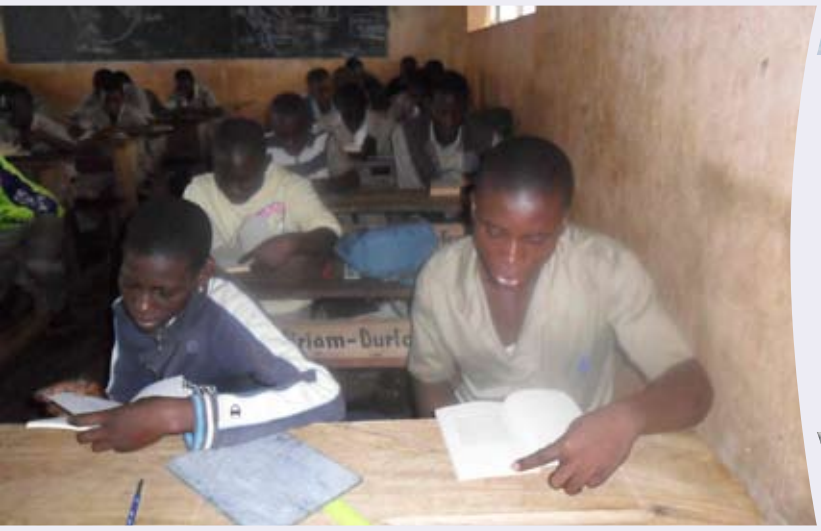

Des livres envoyés au Togo

En 2006, la CCPG a mené un projet d'adduction d'eau à Dzogbégan au Togo. En se rendant sur place, Etienne Blanc, fut alors approché pour un autre partenariat : fournir un fond littéraire francophone à la bibliothèque municipale de Dzogbégan. Le projet prend forme sous la houlette de Nathalie Franck, adjointe au Maire en charge des affaires culturelles, qui recrute une dizaine de bénévoles divonnaises chargées de récolter, trier et ranger les livres apportés par les Divonnais et habitants du Pays de Gex. Au total ce sont près de 7 tonnes de livres qui ont été expédiés début 2012 et qui sont arrivés à bon port fin février.

Ouverture des serres municipales

Rendez-vous annuel du service floral, l'ouverture des serres municipales a, une fois encore, ravi petits et grands. Présentation des réalisations 2011, précieux conseils concernant la lutte biologique ou création d'une prairie fleurie étaient au programme de cette matinée découverte du 5 mai dernier. A l'issue de la visite, les visiteurs ont pu repartir avec une plante en pot et un sachet de graines pour créer leur propre prairie fleurie.

Le Dragon Boat s'invite à Divonne-les-Bains

Les 12 et 13 mai derniers, Divonne a accueilli la 1ère manche de la coupe de France de Dragon Boat et son open festival. Près de 600 participants venus des 4 coins de la France ont pris d'assaut le lac et pagayé sur des embarcations de 12 m de long. Le festival organisé par l'association Kayak Sans Frontières a permis de récolter des fonds pour le reboisement du marigot au Sénégal. Retrouvez le classement complet de la compétition sur : www.dragonboat-attitude.fr

Inauguration du verger communal

Le verger de sauvegarde de la Charderie a été officiellement inauguré le 11 juin dernier. Près de 60 arbres fruitiers ont été plantés par le service floral sur une parcelle communale de 5 000 m^2 en bordure de la rue Jean de Gingins. Un projet qui se veut pédagogique et responsable, visant à respecter le patrimoine fruitier local et à maintenir une diversité génétique. L'association du Verger du Tiocan a contribué à cette réalisation grâce à ses nombreux conseils. Les premiers fruits sont attendus dans 2 ou 3 ans.

Futur centre équestre : le dossier avance

Comme nous l'indiquions dans le précédent Je vis à Divonne, l'implantation du futur centre équestre au bord du lac dans un secteur classé NT (Naturel et Touristique) au Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel exige une révision simplifiée du document d'urbanisme en vigueur. En effet, les activités équestres sont considérées par le législateur comme des activités agricoles, ce qui rend la création d'une zone agricole indispensable.

La réunion publique du 25 janvier 2012 a permis de présenter le dossier aux Divonnais ainsi que l'étude d'impact environnemental s'y rapportant. Il s'en est suivi une réunion d'examen conjointe en date du 24 mai 2012 avec l'ensemble des services de l'Etat et les communes limitrophes à Divonne-les-Bains afin de recueillir les différents avis sur le projet.
L'ensemble du dossier ainsi que le compte-rendu de la réunion du 24 mai sont soumis à une enquête publique se déroulant du 18 juin au 19 juillet inclus.

Permanences du commissaire-enquêteur en mairie :
Mercredi 27 juin 2012 de 15h à 17h
Mardi 10 juillet 2012 de 11h à 13h
Jeudi 19 juillet 2012 de 16h à 19h

L'ensemble des personnes intéressées par le projet peuvent déposer un avis :
- sur le registre prévu à cet effet en mairie,
- auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, qui pour les besoins de cette enquête a été domicilié à l'hôtel de ville – 73, avenue des Thermes – Divonne.

Le dossier sera consultable à l'accueil de la mairie durant toute la durée de l'enquête publique.

Zoom sur la taxe d'aménagement

La réforme de la fiscalité de l'aménagement (2010-1658 du 29.12.2010) institue la Taxe d'Aménagement (TA) en lieu et place de la Taxe Locale d'Équipement (TLE) et de ses nombreuses taxes annexes. Depuis le 1er mars 2012, toutes les nouvelles constructions sont concernées par ce nouveau dispositif. Il n'y a pas d'effet rétroactif sur les anciennes constructions.

Ces nouvelles mesures fiscales visent à offrir plus d'équité en faisant participer tout le monde aux financements des services publics, tout en s'adaptant aux cas particuliers.

La loi imposant aux communes de prendre les délibérations nécessaires avant le 30 novembre 2011, la ville de Divonne-les-Bains a délibéré en ce sens lors du conseil municipal du 3 novembre 2011. Un taux de 5 %, équivalent à celui de la TLE, a été institué sur l'ensemble du territoire communal. Lors de cette séance, le conseil municipal a également décidé d'exonérer totalement les programmes de logements sociaux.

Ce qui change
Auparavant la commune faisait figurer sur l'arrêté du permis, le montant approximatif de la TLE, taxe à laquelle était assujetti le pétitionnaire.
Désormais ce sont les services de l'Etat, et non plus la commune, qui calculeront le montant de la taxe. Celui-ci sera directement transmis au pétitionnaire dans les mois suivants l'arrêté d'autorisation délivré par la commune.

Ce qui ne change pas
La TA suit le même mode de recouvrement que la TLE.
Si le montant de la taxe est :
- inférieur à 1500 €, je paie 12 mois après la délivrance de l'autorisation
- supérieur à 1500 €, je paie en deux fois : la première moitié 12 mois plus tard, la seconde 24 mois après la délivrance de l'autorisation.

Photo non contractuelle

La réforme de la fiscalité de l'aménagement prévoit la mise en place d'un versement pour sous-densité, c'est-à-dire une taxation de la surface constructible non utilisée.

Exemple : pour une parcelle de 1 000 m² en zone Uc avec un coefficient d'occupation des sols à 0,2, la construction à réaliser devrait au maximum faire 200 m² :
si le propriétaire réalise 140 m², la commune pourrait taxer les 60 m² restant à réaliser si une délibération avait été votée en ce sens.

Le Conseil Municipal de Divonne-les-Bains n'a pas souhaité mettre en place ce type de taxe et a refusé de délibérer sur ce point.

Plan Canicule 2012

Le Plan Canicule, activé chaque année du 1er juin au 31 août, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule. Il implique un repérage des personnes concernées au niveau communal.

Dans le cadre du plan d'alerte départemental, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) procède au recensement des personnes ayant donné leur accord pour figurer sur un registre nominatif qui permet, en cas de déclenchement du plan d'alerte, une intervention privilégiée des services sanitaires et sociaux.

Peuvent se faire inscrire sur ce registre à la mairie les personnes :
- âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- adultes handicapés, résidant à leur domicile et bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice tierce personne, d'une carte d'invalidité ou d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

L'inscription est facultative. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service intervenant…).
N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire votre parent. Un accusé de réception de la demande d'inscription vous sera adressé dans un délai de 8 jours. Toute personne inscrite peut demander une modification de son inscription ou sa radiation du registre (ce registre ne peut être communiqué qu'au Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence).

Vous pouvez télécharger la demande d'inscription sur le site internet de la ville, ou contacter le CCAS au 04 50 20 47 60.

Numéros d'urgence :
Samu 15 • Pompiers 18

Pour en savoir plus, composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule

Vote du compte administratif

Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2011 lors de la séance du 4 juin 2012. Par sa délibération, le conseil constate la conformité des comptes tenus par le Maire à ceux du comptable public de l'État.

Le vote du compte administratif est un moment privilégié permettant de réaliser un bilan financier de l'exercice écoulé. Le conseil municipal a ainsi pu faire le point sur les évolutions qu'ont connues les recettes et les dépenses de la collectivité.

Le conseil a pu constater que les recettes se sont bien portées, avec une réforme de la taxe professionnelle qui permettra de mieux tirer de la dynamique des bases fiscales, une hausse de la taxe additionnelle sur les droits de mutation de 32%, ainsi qu'un produit des jeux plus généreux que pour l'exercice précédent. Cependant, la dotation de l'État a connu une baisse de l'ordre de 4% par rapport à 2010.

Si les dépenses totales de gestion sont en hausses de 14%, l'évolution des dépenses de personnel est, quant à elle, maîtrisée. La commune a ainsi pu dégager un autofinancement important de plus de 3 millions d'euros. Sa santé financière est très bonne, dans le prolongement de l'analyse faite par la chambre régionale des comptes..

Enfin, l'exercice budgétaire 2011 s'est autant tourné vers l'investissement que les exercices précédents, avec une dépense d'équipement de près de 9 millions d'euros.

Les travaux en bref

Avenue du Mont Mussy – Modification de l'éclairage public
La commune fait le choix d'une utilisation rationnelle de l'énergie en supprimant l'éclairage public des zones extérieures et en le concentrant sur les zones utiles de l'avenue du Mont Mussy.

Divonne-Crassier à vélo
Les travaux de la piste cyclable entre Divonne et Crassier ont pris du retard. Ils s'achèveront en septembre. Les services techniques de la ville réfléchissent déjà à une future jonction avec le lac.

Boulevard des Épinettes – Travaux d'aménagement
Le boulevard des Épinettes va connaître quelques changements dans les trois prochains mois avec la construction d'une piste cyclable et d'un trottoir côté Jura avec une séparation végétale.
Côté voirie, la chaussée sera rétrécie à 6 m afin de ralentir la vitesse.

Travaux de voirie après un rude hiver
Un budget supplémentaire a été voté pour faire face aux gros dégâts occasionnés sur les routes divonnaises par le gel de l'hiver dernier. Un important programme de rénovation du goudronnage va donc être engagé tout au long de l'été.

Des travaux avant la rentrée scolaire
Comme chaque année, les services techniques profitent des vacances scolaires pour effectuer des travaux de rafraîchissement dans les différentes écoles divonnaises en préparation de la rentrée.

Zoom sur un service : la Police Municipale

La Police Municipale de Divonne les Bains a été créée en 1977 par le Maire Jean Prost avec l'aide d'un ancien gendarme à la retraite, Roger Mallet. Elle s'est développée au fil des années en fonction de l'évolution du nombre d'habitants. Dirigée par Franck Guillarme, elle compte aujourd'hui 8 agents titulaires.

Placés sous l'autorité directe du Maire, du Procureur de la République et du Préfet, les policiers municipaux sont, conformément aux textes en vigueur, assermentés sur la juridiction de leur parquet par Madame le Procureur de la République. Ils disposent également d'un agrément du Préfet sur le territoire national. Ils rendent compte par l'intermédiaire de l'Officier du Ministère Public, de leur activité judiciaire à Madame le Procureur de la République. Afin d'assister le Maire dans son pouvoir de police, un interlocuteur chargé des questions de sécurité a été désigné en la personne du 1er adjoint au Maire, Monsieur Guy Michel.
La Police Municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Autonomes concernant les faits contraventionnels, les policiers municipaux passent le relais à la Gendarmerie Nationale pour les faits délictuels et criminels qu'ils ont constatés. Mobilisée 7 jours sur 7, la Police Municipale traite également de nombreux dossiers annexes comme entre autres la réglementation des arrêtés de circulation, la gestion des manifestations sportives ou culturelles, la gérance du marché dominicale, la surveillance des sorties d'école ou encore les contrôles radar. Les tournées de nuit et la surveillance des cambriolages sont effectuées par une patrouille nocturne 5 jours par semaine.

En zone frontalière, la coopération entre services est de mise !
Dans le Pays de Gex, gendarmes, policiers de l'air et des frontières, gardes-frontières et douaniers se connaissent depuis de nombreuses années et collaborent ensemble. Un échange d'informations qui a déjà permis de nombreuses arrestations des deux côtés de la frontière et la mise en place d'une politique ciblée de prévention et de répression.

Police Municipale
111 avenue de Genève – Divonne
Permanences tous les matins de 9h à 12h
Tel. : 04 50 20 02 76

Quelques membres de la Police Municipale

À chaque numéro du magazine municipal, nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec vos élus. Ils vous parlent en quelques mots de leur engagement et des projets qui leurs tiennent à cœur.
Dans ce numéro, retrouvez Hervé Grosfilley et Leonard Hopwood.

Hervé Grosfilley

« Je fais partie de l'équipe municipale depuis de nombreuses années puisqu'il s'agit pour moi de ma 4ème mandature. »

« Adjoint au Maire en charge des affaires économiques, touristiques et thermales, je suis très impliqué dans les grands projets de la ville comme l'aménagement du quartier de la gare ou la ligne de bus Gex – Divonne – Coppet, un dossier complexe qui a mobilisé communes, syndicats et régions tant du côté français que suisse. » « Parallèlement à ces dossiers, je participe aux commissions finance et économie et fais aussi partie du Conseil pour le Développement du Thermalisme (CDTH) visant entre autre à dynamiser et promouvoir les offres thermales. »

« Autre secteur dans lequel je suis impliqué : le tourisme puisque je fais parti du conseil d'administration de l'Office de Tourisme de Divonne. Il s'agit là d'un secteur qui évolue en permanence. À nous d'être suffisamment à l'écoute pour proposer une réponse en adéquation avec la demande. »

Leonard Hopwood

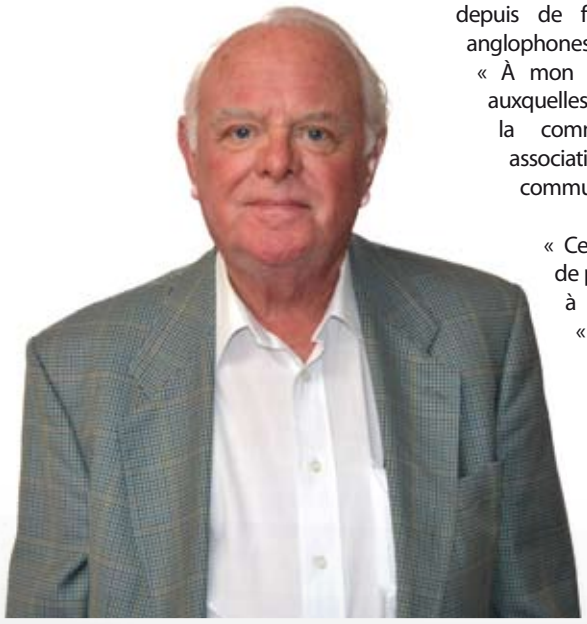

« D'origine britannique, je vis dans la région lémanique depuis 45 ans. Je suis arrivé à Divonne il y a 13 ans et j'ai été élu conseiller municipal en 2008. Je m'efforce depuis de faire le lien entre les Divonnais anglophones et la mairie. »

« À mon arrivée, j'ai rejoint 3 commissions auxquelles je porte beaucoup d'intérêt : la commission culture, la commission associations et sports et enfin la commission communication. »

« Ces commissions donnent la possibilité de proposer des projets qui me tiennent à cœur comme le concours photo « Divonne vue par les Divonnais »* ou le Parcours Alpha lancé en 2010. J'essaie de toujours être à la recherche de nouvelles idées pour contribuer au développement de Divonne, notamment sur le plan culturel et sportif, tout en maintenant un budget sain et équilibré. »

« Mon principal objectif durant ce mandat est que Divonne reste une ville où il fait bon vivre et où l'on se sent chez soi. »

**(exposition des photographies gagnantes du 15 juin au 15 septembre autour du lac)*

C'est l'été !

Hippodrome, centre nautique, thermes et golf de l'hippodrome ont réalisé quelques travaux à l'approche des beaux jours. Découvrez dans ce numéro toutes les nouveautés de votre été.

Baignade, glisse et plaisirs de la plage

Cette saison, le centre nautique est à nouveau exploité par la société Comsports.
À l'occasion de la vidange, quelques réparations ont été réalisées suite aux basses températures de février. Les abonnés ont pu apprécier la rapidité à laquelle leur carte a été réalisée grâce à une photo prise sur place par webcam. Côté activités, l'aquabiking, grand succès en 2011, est reconduit.
Nouveauté 2012 : une attraction qui devrait « amener une nouvelle dynamique et attirer davantage de personnes à la piscine » d'après son directeur, Brice Bolo : un simulateur de wake board. Il s'agit d'une sorte de ski nautique où les skis sont remplacés par une planche de surf. Accessible à tous et sans danger, l'eau envoyée à contre courant s'arrête dès que l'on lâche la corde, cette attraction permet de recréer les sensations de ce sport.

Une télévision, installée dans le comptoir des vestiaires, remplacés par des casiers, permettra aux amateurs de suivre en direct les événements sportifs de l'été.
À la plage, les structures gonflables et les embarcations, achetées par la municipalité, ont été réinstallées. Après un nettoyage et un coup de peinture, le bar, repris par Comsports cette année, servira maintenant une petite restauration rapide : frites, saucisses, salades, crêpes.

Envie d'en savoir +
Rdv sur www.comsports.fr/divonne

L'hippodrome prend une envergure nationale

Pour accueillir une course d'envergure nationale, voir deux en 2013, la Société des Courses a dû mettre les pistes aux normes. « Ces travaux étaient nécessaires, les pistes ont une petite vingtaine d'années » explique Christian Leroux, président de la société des courses.
Cette mise aux normes nationales passe par l'agrandissement des deux aires de départ, la création d'une piste de dégagement sur toute la longueur, la réfection de la piste des commissaires, la création d'une piste d'entraînement en sable pour le galop, le changement du poteau d'arrivée et l'acquisition d'un afficheur électronique. Ce qui coûtera quelques 810 000 €. L'hippodrome va aussi rattraper son retard avec des tribunes réaménagées : installation vidéo, son et ordinateurs, balance électrique.
Pour faire face à ces dépenses, la Fédération Nationale des Courses verse une subvention de 255 000 €, la Société des Courses emprunte 150 000 € et enfin, la commune accorde une subvention de 405 000 €. Cette subvention sera remboursée par l'augmentation du loyer que paie la Société des Courses, augmentation qui dépendra de celle des recettes, attendue par la Société des Courses grâce à la course nationale. En effet, le 24 août à 11h45, toute la France ainsi que les pays limitrophes pourront parier. Retransmise en direct sur Equidia ainsi que sur RMC et Nostalgie, cette course fera parler de l'hippodrome de Divonne et devrait attirer les joueurs.

Des animations accompagneront chacun des 6 week-ends de courses. De la journée des poneys clubs à celle du cheval de trait, le spectacle sera assuré entre les courses. La traditionnelle journée des enfants aura lieu lors des courses de galop du dimanche 2 septembre avec clown, structures gonflables, cadeaux et goûter.
Détails des animations de l'hippodrome sur www.divonnelesbains.fr

Velopass arrive à Divonne !

Courant juillet, une station de vélo en libre service comprenant 10 bornes sera installée à côté de l'Office de Tourisme. Velopass est un système de location de vélos à partir de stations fonctionnant en libre-service 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Grâce à ce service, vous avez la possibilité d'emprunter un vélo dans une station et le rendre dans une autre, une fois arrivé à destination. Profitez du réseau vélopass et rendez vous en deux roues à Nyon, Gland ou encore Coppet.

Tarifs :
Abonnement annuel 30 € / 35 CHF
Tarif journalier : 7 CHF / 6 €
En vente à l'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains et dans les points de vente vélopass

Retrouvez toutes les stations et les modalités d'utilisation sur www.velopass.ch

Un golf de l'hippodrome refait à neuf

Le golf de l'hippodrome, sous contrat d'exploitation du domaine public avec la commune, vient d'être racheté par Alexis Sikorsky qui a des projets et de l'ambition pour cet équipement.
Le lieu vient d'être entièrement remanié avec, partie la plus visible pour les non golfeurs, un petit chalet d'accueil doté d'une terrasse, installé à côté du practice offrant la possibilité de se désaltérer.
Le parcours 9 trous a été totalement refait, c'est maintenant un Pitch and Putt de type links (avec des hautes herbes comme Ecosse). Le practice rénové a une partie abritée et une zone d'enseignement. La zone de petit jeu dispose de greens synthétiques de couleurs différentes selon leur distance à la zone de tir et enfin une zone de putting complète l'ensemble.
L'équipe qui accueille les golfeurs est dirigée par Benjamin Bruneau, golfeur professionnel, elle se compose d'une secrétaire, de deux professeurs de golf à plein temps et d'un professeur en formation.
Le golf reste ouvert en hiver. Depuis juin, l'école de golf propose des cours le samedi matin ainsi que des stages pour l'été, elle montera en puissance dès la rentrée scolaire. Enfin, cerise sur le gâteau : pour rendre le golf accessible à tous, le golf de l'hippodrome propose tous les dimanche matin de 10h à 11h30 une initiation gratuite avec prêt de balles et de club.

le practice abrité

Les thermes font peau neuve

La signature d'un bail emphytéotique de 65 ans entre la commune et la société Valvital a donné à cette dernière une visibilité à long terme et permis des investissements conséquents.
Le nouveau directeur, Yves Besnier fourmille d'idées pour redonner à l'établissement l'éclat qu'il mérite. La structure vieillissante et mal entretenue depuis des années va se transformer d'ici 2015 en un bel établissement aux normes, rénové aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Depuis 6 mois, Yves Besnier procède à une véritable reprise en main : du plus petit détail aux gros investissements, comme la nouvelle chaudière au gaz, plus économique, plus écologique et dont la chaleur est plus homogène (130 000 € investis). Une première tranche de réaménagement intérieur a déjà été menée à bien : peinture, isolation et réhabilitation d'une zone qui n'était plus utilisée (80 000 €).Le matériel de fitness a, quant à lui, été remplacé (100 000 €).
La mise en route d'un bac de rétention des rejets est imminente. Il permettra de récupérer les calories de l'eau chaude et de contrôler le taux de chlore et la salinité des rejets.
Un restaurant sur deux étages viendra remplacer la salle de restauration actuelle : accessible par l'extérieur grâce à une grande terrasse, il sera ouvert à tous.
Yves Besnier travaille actuellement sur un grand projet qui avoisinera 8 millions d'€. D'une part, une réhabilitation totale du bâtiment : réaménagements intérieurs, remplacement de la toiture de la galerie, rénovation de la façade, remaniement des abords et de l'entrée avec création d'une rampe pour les handicapés. D'autre part, la création d'une résidence hôtelière de 3 ou 4 étoiles avec 50 studios de 25 à 33 m². Située derrière le bâtiment, elle offrira un accès direct aux thermes.

Un élargissement de l'offre de soins
Les thermes travaillent sur une seconde spécialisation : l'eau de Divonne, qui a les mêmes propriétés que celles de Thonon, pourrait être recommandée en rhumatologie.
Outre des remises en formes de 1 à 5 jours, des courts séjours sur la gestion du stress sont maintenant proposés aux entreprises et aux particuliers, 4 jours pour mieux connaître et maîtriser son stress avec un coach.

Yves Besnier, directeur des Thermes

Les appareils de fitness flambants neufs

La nouvelle saison de l'Esplanade du lac est arrivée :

Originalité, rythme et gaieté au programme !

Trente cinq spectacles au programme de cette nouvelle saison 2012-2013. Une édition toute en nuances proposant des spectacles de qualité pour tous les goûts. Danse, musique, théâtre, humour, cirque… pour les grands et les petits seront au rendez-vous. Artistes réputés, compagnies confirmées, jeunes talents en devenir se succèderont sur la scène de l'Esplanade du Lac pour notre plus grand plaisir.

Trois festivals à l'affiche de cette édition !
Pour la première fois à l'Esplanade du Lac, le Monts Jura Jazz Festival y présentera sa cinquième édition en septembre, avec Didier Lockwood, le quartet de Charlier-Sourisse, Brooklyn Funk Essentials et d'autres nombreuses surprises dans une ambiance chaude et conviviale. Mais aussi, les Théâtrales du Lac, début octobre, organisées par l'association Théâtre de Divonne avec à l'affiche Richard III (ou presque), Art, Opus-coeur, Rita, on l'aime ou on la quitte, des spectacles jeune public et les incontournables balades théâtrales.
Et la troisième édition de Cirqu'ô Lac qui présentera, en mai, spectacles, animations et ateliers.

Vous souhaitez soutenir le projet artistique de l'Esplanade du Lac pour que vive le spectacle vivant et profiter de nombreux avantages ?
Alors n'hésitez pas à acheter la carte d'abonnement au prix de 12 €, vous bénéficiez du tarif abonnement et de petits plus. Isabelle vous attend à la billetterie, elle vous expliquera tout ce que vous devez savoir.

Informations / Réservations
+33 4 50 99 17 70
infos.esplanade@divonne.fr • www.esplanadedulac.fr
Billetterie ouverte mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et mercredi de 10h à 12h

Médiathèque

Période juillet à août 2012

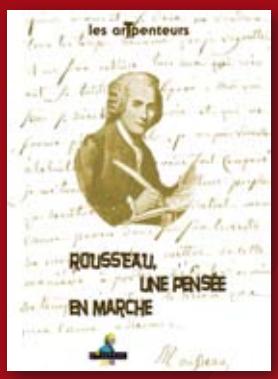

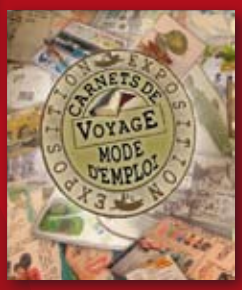

Horaires été 2012 • juillet-août :
• mardi, mercredi, samedi de 15h à 18h
• vendredi de 16h à 19h

Renseignements :
04 50 99 02 91
mediatheque@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

Opération « Livres comme l'air »
Des mini-bibliothèques-commodes dispersées dans la ville vous invitent à la lecture tout au long de l'été… Dans un cadre convivial (plage, piscine, parc,…), n'hésitez pas à ouvrir les tiroirs de ces drôles de bibliothèques !
Et pour les rendre encore plus amusantes, les enfants de l'Accueil de Loisirs de Divonne-les-Bains ont « customisé » ce mobilier détourné.
Mode d'emploi : le prêt est totalement gratuit – vous empruntez un ou plusieurs documents et les restituez dans l'une des commodes-bibliothèques disposées dans la ville.
En juillet et août.

Carte Blanche pour la création…
Jeu de carte postale : Création, imagination…
Nous invitons nos « p'tits lecteurs » à réaliser une carte postale personnalisée et l'envoyer à la médiathèque depuis son lieu de vacances : « Fais-nous voyager » !
Réception de vos réalisations jusqu'au 8 septembre ; vernissage le 21 septembre à 19h.

Lecture-spectacle
« ROUSSEAU, une pensée en marche »
Par la Cie de théâtre et lecture Les ArTpenteurs
Mardi 3 juillet à 19h30
Dans le cadre des célébrations du tricentenaire de la naissance de l'auteur (1712-1778).
Tout public, à partir de 15 ans – Gratuit sur réservation

Projection
Diaporama voyages par « Aventure du Bout du Monde Léman »
Passionnés de voyages ou curieux d'autres cultures, voilà votre rendez-vous !
Soirée suivie d'un buffet convivial : chacun apporte un plat sucré, salé ou une boisson.
Népal, vallée de Kathmandu
Mardi 10 juillet à 20h
Entrée gratuite (réservation conseillée)

Expositions
« Carnets de voyage, mode d'emploi »
Du 16 juin au 26 septembre
Le carnet de voyage est un art métis. C'est tout à la fois un journal intime, un recueil de souvenirs et un livre d'artiste…

Le LEC, pilier dynamique de la vie associative divonnaise

Des bénévoles ultra toniques, un bureau réactif de 9 personnes dont 3 salariés, une mise à disposition des salles par la mairie dont le soutien est salué : tel est le secret de longévité de l'association LEC Loisirs et Culture qui compte plus de 600 membres.

Née en 1974, l'association avec ses 20 professeurs propose un éventail de 24 activités en constant renouvellement et aux tarifs abordables : du yoga au badminton, de l'espagnol à la capoeira, du hip-hop à la sophrologie, en passant par la danse orientale ou africaine. Le LEC propose même des cours de français pour étrangers. Tout pour « la tête, les jambes et les mains », sourit Geneviève Loisel, coprésidente, « et le cœur pour les arts » ajoute Nathalie Bourreau, trésorière. Les inscriptions pourront se faire au Forum des Associations le samedi 1er septembre de 10h à 16h.
Retrouvez l'intégralité du programme annuel sur www.lecdivonne.net

Nouveautés 2012
aquarelle
cardioKickboxing Taebo
informatique
scrapbooking
ateliers d'écriture et de stimulation créative
théâtre et improvisation
zumba
cours de chinois

Envie d'en savoir +
Contactez le LEC
Email : lecdivonne@gmail.com
Tél : 04 50 20 29 61 - 00 33 4 50 20 29 61

LEC
73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
Permanences : Mardi (18h-20h) au local (escalier côté gauche de la mairie)

Laëtitia Caminade, psychologue psychothérapeute

C'est Divonne-les-Bains, « une commune attrayante avec son calme, ses eaux et sa verdure » que Laëtitia Caminade a choisi pour ouvrir son cabinet, séduite par le côté « cosy, intime du bâtiment situé pourtant en plein centre ».

Originaire du Sud-Ouest, elle s'est installée il y a presque 2 ans dans la région pour suivre son compagnon. Après un long passage par le Nord-Pas-de-Calais à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, elle s'installe désormais en libéral après une expérience de plus de dix ans de pratique comme salariée.

Spécialisée en bilan QI et consultations enfant et adulte, elle a également suivi une formation spécifique pour l'aide au sevrage tabagique et propose un protocole en 4 séances minimum « sans aucune obligation de raconter sa vie, précise-t-elle en souriant, on insiste juste sur le côté psychologique de la dépendance ».

Consultations sur rdv, tous les jours et un ou deux samedis par mois.
9 rue des Bains
01220 Divonne-les-Bains
Tél : + 33 (0)6 03 33 37 59
Email : laetitia.caminade@gmail.com

14 juillet

Divonne.les.Bains

15h • 19h
Animations pour enfants
Maquillage, tatouages paillettes,
château gonflable…
Halle couverte de l'Esplanade du Lac

21h
Allumez vos flambeaux
Retraite aux flambeaux sur les rythmes
de la samba
Rendez-vous place de l'Office de Tourisme

22h45
Feu d'artifice et Bal populaire
Halle couverte de l'Esplanade du Lac

Toute la soirée : restauration et boissons
sur les stands des associations divonnaises

Divonne les Bains
L'Ain en Léman

Création graphique - graphem39@orange.fr / Composition à partir d'image Fotolia - Service communication - Ville de Divonne-les-Bains